



Vivens Santé

La complémentaire santé de votre entreprise ne vous rembourse pas à la hauteur de vos besoins ?
Adhérez à l'une des 3 Formules Vivens Santé Surcomplémentaire :

- 1 Renforcement de certains postes de soins les plus coûteux.
- 2 Couverture sur des prestations non prises en charge par la Sécurité Sociale.
- 3 Remboursement sur le montant des dépassements d'honoraires.

Surcomplémentaire

Vos garanties Vivens Santé Surcomplémentaire

Les taux indiqués s'appliquent sur les bases de remboursements (BR) du Régime Obligatoire. Ils sont valables pour tous les régimes. Ces taux, tout comme les montants indiqués, sont exprimés en supplément des prestations versées par ce Régime Obligatoire. Toutes les prestations interviennent après le remboursement de votre premier organisme complémentaire sur la base du décompte original.

Les forfaits sont exprimés par an et par bénéficiaire (1er juillet / 30 juin).

 Hospitalisation médicale et chirurgicale	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Hospitalisation/frais de séjour	100% BR	150% BR	200% BR
Honoraires	100% BR	150% BR	200% BR
Chambre particulière (par jour) limitée à 90 jours	25 €	50 €	75 €
Frais d'accompagnement (par jour) (enfant de moins de 14 ans) limités à 90 jours	25 €	35 €	45 €

 Soins courants	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Honoraires médicaux	25% BR	50% BR	75% BR
Honoraires chirurgicaux	100% BR	150% BR	200% BR
Frais d'analyses médicales	50% BR	100% BR	200% BR
Frais d'auxiliaires médicaux	50% BR	100% BR	200% BR
Echographie	50% BR	100% BR	200% BR
Frais de transport	100% BR	200% BR	300% BR
Radiologie - imagerie	50% BR	100% BR	200% BR

Actes Hors nomenclature	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Actes médicaux et chirurgicaux - Forfait par an et par bénéficiaire	-	150 €	300 €

 Pharmacie	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Vaccins non remboursés	30% FR	50% FR	75% FR
Médicaments vignette orange	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments prescrits non remboursés - Forfait par an et par bénéficiaire	-	25 €	50 €

 Médecine naturelle - bien être	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Ostéopathie, acupuncture, chiropractie, psychologie, pédicure, homéopathie, diététiciens, réflexologie, naturopathie, étioopathie Forfait par an et par bénéficiaire	50 €	100 €	150 €
Forfait sevrage tabagique - Forfait par an et par bénéficiaire	25 €	50 €	75 €
Homéopathie - Forfait par an et par bénéficiaire	-	25 €	50 €
Contraception - Forfait par an et par bénéficiaire	25 €	50 €	75 €
Cures thermales - Soins, hébergement - Forfait par an et par bénéficiaire	100 €	150 €	200 €

Soyez mieux remboursé en optant pour la surcomplémentaire Vivens.

Vivens Santé vous permet d'obtenir des remboursements complémentaires à ceux effectués par votre Régime Obligatoire et votre complémentaire santé, dans la limite des frais réels.

Votre famille et vous-même bénéficiez du même niveau de garanties.

 Dentaire BONUS INCLUS	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Plafond dentaire par an / bénéficiaire (sur l'ensemble du poste dentaire)	500 €	800 €	1 200 €
Bonus fidélité sur l'ensemble du poste dentaire			
2ème année	+50€	+75€	+100€
3ème année	+65€	+80€	+120€
Année supplémentaire	+75 €	+90€	+140€
Soins dentaires	100% BR	125% BR	150% BR
Prothèses dentaires remboursées	100% BR	175% BR	225% BR
Prothèses dentaires non remboursées	100% BR	175% BR	225% BR
Implantologie et parodontologie - Forfait par an et par bénéficiaire	100 €	200 €	300 €

 Optique BONUS INCLUS	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Plafond optique par an / bénéficiaire	200 €	400 €	600 €
Toute absence de consommation pendant une année, entraîne une majoration de 50% du plafond annuel et des garanties l'année suivante. En cas de non consommation répétitive d'une année sur l'autre, cette majoration ne s'applique qu'une seule fois.			
Verres et montures Forfait	150€	175€	200€
Lentilles remboursées ou non, jetables ou non	50 €	100 €	150 €
Chirurgie-myopie (forfait par œil par an et par bénéficiaire)	100 €	200 €	300 €

 Orthopédie et appareillages BONUS INCLUS	Niveau 100	Niveau 175	Niveau 225
Adulte de 20 ans et plus	100% BR	125% BR	150% BR
Enfant de moins de 20 ans	100% BR	150% BR	200% BR
Bonus fidélité prothèses auditives homologuées à compter de la 3ème année d'affiliation et par appareil (entretien / piles)	35 €	50 €	70 €

Service Assistance inclus

Pack assistance plus

Dès 24 heures d'hospitalisation ou immobilisation de plus de 5 jours	Aide à domicile jusqu'à 15 heures Réalisation d'un bilan de convalescence personnalisé par téléphone, afin d'évaluer la situation médico-psycho-sociale de la personne et d'établir un plan d'aide à la convalescence (besoins en services à domicile, droits et démarches administratives, constitution de dossiers, aides techniques...), afin de faciliter la vie de la structure familiale pendant et après l'hospitalisation.
En cas de chimiothérapie	Aide à domicile 2 heures par jour pendant 2 jours après chaque séance et ce pendant toute la durée du traitement (dans la limite de 20 heures par année civile). Aide à la toilette, prise en charge des enfants, aide à la recherche de fournisseurs de perruques.
Prises en charge spécifiques	Ecoute et aide à la recherche de professionnel assurant la prise en charge psychologique Aide au maintien de l'activité professionnelle. En cas d'ALD (affections de longue durée), maladies orphelines, maladies rares et graves
Protection juridique santé	

1er niveau
Remboursement de votre Régime Obligatoire.

2ème niveau
Remboursement de votre complémentaire santé souscrite sous la forme d'un contrat d'entreprise.

3ème niveau
Remboursement de votre Surcomplémentaire Vivens

Les services gratuits

- Des interventions pour tous les moments difficiles, en cas d'enfant malade ou blessé, en cas d'hospitalisation dès 24h ou de décès.
- Une plateforme téléphonique avec des médecins et des spécialistes à votre disposition.
- De nombreuses actions de prévention.
- Décompte de remboursement accessible en ligne sur le site www.vivens.fr

Profitez
d'autres
avantages grâce
au Pack
Assistance
+

 Vivens

235 cours Lafayette - 69006 Lyon

www.vivens.fr

Société de courtage d'assurances

S.A.R.L au capital de 252 050 € - SIREN 432 564 649 RCS Lyon - APE 6622 Z

ORIAS N° 07 005 896 garantie financière et assurances de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du Code des Assurances